

Aide d'État — Décision de ne pas soulever d'objections

(2013/C 193/08)

L'Autorité de surveillance AELE ne soulève aucune objection à l'égard de l'aide d'État suivante:

Date d'adoption de la décision:	13 mars 2013
Affaire n°:	73095
Numéro de la décision:	104/13/COL
État de l'AELE concerné:	Norvège
Intitulé (et/ou nom du bénéficiaire):	régime national d'investissement en capital d'amorçage
Base juridique:	Prop. 111 S (2011-2012) Tilleggsbevilgninger og omprioriteringer i statsbudsjettet 2012 – Meld. St. (2011-2012) Verktøy for vekst – Om Innovasjon Norge og SIVA SF
Type de mesure:	régime d'aides
Objectif:	capitaux à risque
Forme de l'aide:	fourniture de capital-risque et de subventions aux investisseurs
Budget:	budget global: 1,5 Mrd NOK
Durée:	fonds à mettre en place d'ici à 2017, phase d'investissement de cinq ans
Secteurs économiques:	tous les secteurs
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi:	Innovation Norway PO Box 448, Sentrum 0104 Oslo NORWAY

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site web de l'Autorité de surveillance AELE, à l'adresse suivante:

<http://www.eftasurv.int/state-aid/state-aid-register>
